



Rapport annuel

Version intégrale

Mission de la SADC de D'Autray-Joliette

Favoriser et soutenir le développement social et économique par la mise sur pied et la réalisation de projets améliorant l'emploi et la qualité de vie dans les MRC de D'Autray et Joliette, voilà la raison d'être de la SADC de D'Autray-Joliette.

La SADC de D'Autray-Joliette a, une fois de plus, utilisé à bon escient son énergie pour la transformer en développement. Vous pourrez constater les résultats des efforts des administrateurs, bénévoles, employés, partenaires et promoteurs dans le présent document.

2009-2010



NOS ADMINISTRATEURS, BÉNÉVOLES ET EMPLOYÉS

Nos administrateurs

Comité exécutif administratif et Conseil d'administration

Pierre Marois, président
Bernard Lacroix, vice-président
Robert Proulx, secrétaire
Claire Tellier, trésorière

*Daniel Tessier, représentant administratif



Jean-Luc Barthe
* André Bérard
Claudette Boisjoly-Pelletier
Armand Brissette
Pascal Comtois
Jean-Pierre Dea
Richard Desjardins
Michel Fafard
Bernard Grégoire
François Lépine
Alain Singher
Luc Winter

* Absents lors de la prise de photo

Nos administrateurs et nos bénévoles

Comité exécutif d'investissement

Pierre Marois	André Bérard
Armand Brissette	Richard Champagne
Pascal Comtois	Claude Tétreault
Claude Belhumeur	



Nos employés (de gauche à droite)

Andrée Roch, agente de développement économique jeunesse
Martine Bélanger, secrétaire et responsable des communications
Marcel Godbout Lavoie, agent de développement économique et local
Suzie Béliveau, agente d'administration
Guy Bénard, agent de développement économique
Nathalie Panneton, agente de développement local
Jocelyn de Grandpré, directeur général



Table des matières

Mission de la SADC de D’Autray-Joliette	i
Table des matières.....	iii
Mot du président et du directeur général	5
1. Développement économique	6
1.1. Présentation.....	6
1.2. Fonds d’investissement de D’Autray et Joliette et Fonds de soutien aux entreprises	7
1.3. Fonds Stratégie jeunesse	7
1.4. Formations aux entrepreneurs	8
1.5. Comité prévention petites entreprises	8
1.6. Service d’aide technique aux PME	9
1.7. Programme de stages dans les petites entreprises (PSPE)	9
2. Développement local	10
2.1. Présentation.....	10
2.2. Animation des milieux.....	10
2.2.1. Démarche de revitalisation de Ville Saint-Gabriel.....	10
2.2.2. Notre-Dame-de-Lourdes	10
2.2.3. Pacte rural de la MRC de D’Autray et de la MRC de Joliette	11
2.3. Initiatives et support aux organismes	11
2.3.1. Lanaupôle Fibres	11
2.3.2. Espaces industriels dans D’Autray	13
2.3.3. Goûtez Lanaudière	13
2.3.4. Goûtez le Québec – Fêtes gourmandes de Saint-Jacques	13
2.3.5. Goûtez le Québec – Fêtes gourmandes de Charlevoix	13
2.3.6. L’Académie	14
2.3.7. Forum Social Lanaudois.....	14
2.3.8. Vieillir dans sa communauté	15
2.3.9. Transport de D’Autray	15
2.3.10. Synergie des sous-produits de D’Autray et de Joliette.....	15
2.3.11. Coopérative d’utilisation de main-d’oeuvre (CUMO) Lanaudière	15
2.4. Développement touristique	15
2.4.1. Centre de découverte de Berthier	15
2.4.2. Circuit cyclable des îles de Berthier	16
2.4.3. Village-relais	16
2.5. Projets jeunesse et accompagnement	17



2.5.1.	Les petits emplois	17
2.5.2.	L'Expédition	17
2.6.	Concertation et comités	18
2.6.1.	Comité local de développement social (CLDS) de D'Autray	18
2.6.2.	Réseau d'animation en développement durable Lanaudière (RADDL)	18
2.6.3.	Activités de réseautage	18
2.6.4.	Présentation de l'étude « Le marché du travail de la MRC de D'Autray »	19
2.6.5.	Table des acteurs socio-économiques de D'Autray	19
2.6.6.	Table des intervenants du milieu	19
2.6.7.	Comité « Développement durable »	19
2.6.8.	AGIR Maskinongé	20
2.6.9.	Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre (RMBLSP)	21
2.6.10.	Table Jeunesse, éducation, main-d'œuvre (JEMO)	21
2.6.11.	Marathon de l'emploi	22
2.6.12.	Place aux jeunes	22
Bilan Financier		23
Liste des acronymes		24





Mot du président et du directeur général

Nous sommes fiers de vous présenter les résultats des activités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

Ces résultats démontrent que la collectivité a bénéficié d'un support professionnel important, et ce, dans un contexte de conjoncture économique difficile.

Effectivement, la SADC a su s'adapter aux réalités socio-économiques du territoire. D'ailleurs, nous avons élargi la couverture de nos services financiers sur l'ensemble de la MRC de Joliette et avons offert du financement adapté à la réalité économique des entreprises avec le Fonds de soutien aux entreprises. La SADC a, pour la première fois, déboursé et investi plus d'un million de dollars en financement et contribué à plus de sept millions de dollars d'investissement sur l'ensemble de son territoire.

La SADC, au cours de cette dernière année, a contribué activement au démarrage et au développement de plusieurs projets au sein des collectivités de D'Autray et Joliette.

Elle a particulièrement apporté son expertise à la concrétisation et à l'avancement d'importants dossiers dont **Lanaupôle Fibres, le Forum Social Lanaudois, la démarche de revitalisation de Ville Saint-Gabriel, le Centre de découverte de Berthier**, pour n'en nommer que quelques-uns.

Lanaupôle Fibres a bénéficié du soutien de la SADC pour l'élaboration et la présentation au MDEIE d'un plan d'affaires visant la mise en place d'une unité d'expérimentations, en plus d'avoir reçu un soutien administratif constant tout au long de l'année.

L'organisation du colloque régional portant sur le chanvre industriel, une initiative de Lanaupôle Fibres et de la Coop de production Lanaufibres, a sollicité un apport important de la SADC en ressources humaines et financières. Plus de 136 personnes se sont inscrites à ce colloque, qui regroupait les intervenants du secteur autour des thèmes de la production, de la transformation et de l'utilisation des plantes à fibres.

Lors du **Forum Social Lanaudois**, la SADC a présenté un atelier sous le thème « La concertation au service de l'agriculture ». La SADC a financièrement contribué à la réalisation de ce forum qui a su mettre à contribution des organismes d'insertion sociale et mettre en valeur les produits agroalimentaires régionaux.

Le développement durable étant une préoccupation constante dans nos milieux, la SADC s'est engagée via sa **charte de développement durable** à moduler ses interventions dans les collectivités et entreprises, et ce, de façon plus concrète et écoresponsable.

Nos réalisations n'auraient su voir le jour sans le dévouement d'une équipe exceptionnelle. Nous souhaitons donc souligner l'implication de nos bénévoles, tous ardemment investis au développement local et régional. Nous tenons à remercier également nos partenaires et à saluer les efforts soutenus du personnel de la SADC dans la poursuite de nos objectifs et dans la concrétisation de notre mission.



1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1. PRÉSENTATION

Fonds d'investissement de D'Autray et de Joliette - La SADC de D'Autray-Joliette soutient les entreprises du territoire de D'Autray et de Joliette en leur offrant un financement et un support technique adapté à leurs besoins. Nos relations d'affaires avec les partenaires du milieu et les promoteurs, la vision de nos membres et notre implication sociale et économique dans le milieu, permettent d'adapter nos produits financiers aux besoins des entreprises pour mieux faire face à la situation économique actuelle. Les entreprises peuvent ainsi accélérer leur processus de développement ou assurer leur pérennité.

La SADC octroie des prêts pouvant atteindre 150 000 \$ à des entreprises et à des organismes des MRC de D'Autray et de Joliette. Le financement offert peut servir pour le démarrage, la croissance, la relance, l'innovation et la relève.

Fonds de soutien aux entreprises - En février 2009, suite à une entente intervenue entre le Réseau des SADC /CAE du Québec et Développement économique Canada (DÉC), une enveloppe spéciale comportant des conditions avantageuses a été mise à la disposition des entreprises pour soutenir leur fonds de roulement. Le financement pouvait atteindre 150 000 \$ et comportait 2 ans de moratoire de remboursement de capital. Les prêts devaient servir à augmenter les liquidités et à soutenir le fonds de roulement des entreprises démontrant un historique de santé financière. Le Fonds de soutien devait être un facteur essentiel à la pérennité de l'entreprise et au maintien des emplois. Ce programme a pris fin le 31 mars 2009.

Fonds Stratégie jeunesse - Le Fonds Stratégie jeunesse a pour but de freiner l'exode des jeunes vers les grands centres urbains. Il encourage l'acquisition, la mise sur pied, l'expansion ou la modernisation d'une entreprise par un ou des jeunes entrepreneurs. Il favorise également l'employabilité des jeunes et valorise leur engagement social, culturel et économique dans nos milieux.

L'aide financière d'une durée maximale de 5 ans comporte des modalités avantageuses, soit :

- congé d'intérêt pendant 2 ans;
- aucune garantie n'est exigée;
- possibilité de congé de remboursement de capital pendant un certain temps;
- suivi personnalisé et gratuit pendant toute la durée du prêt.



Aide technique - S'adresse autant aux nouveaux entrepreneurs qu'aux plus expérimentés. Cette aide apportée par notre équipe de professionnels se matérialise par des interventions générales tant au niveau du démarrage, de l'aide à la conception du plan d'affaires qu'au diagnostic de l'entreprise et à la recherche de pistes de solutions.



Des besoins plus spécifiques sont comblés par la préparation de prévisions financières, le soutien à la recherche de financement, l'analyse de la situation financière, la vulgarisation des états financiers et l'encadrement pour l'établissement de mesures de contrôle et d'évaluation.

Formations et ateliers-conférences - Soucieuse d'apporter son soutien aux entreprises, en partenariat avec le Centre local d'emploi (CLE) de Berthierville et le Centre local de développement (CLD) de D'Autray, la SADC planifie de façon continue des formations ainsi que des ateliers-conférences pour parfaire les connaissances des entrepreneurs. Ces formations visent à répondre aux besoins de la clientèle d'affaires du territoire de la MRC de D'Autray.

Programme de stages dans les petites entreprises – Le programme de stages dans les petites entreprises (PSPE) offre la possibilité aux entreprises de moins de 500 employés de bénéficier de l'aide de stagiaires en technologies de l'information.

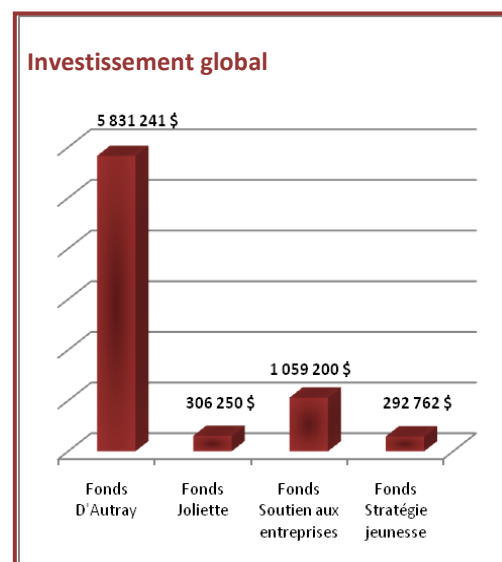
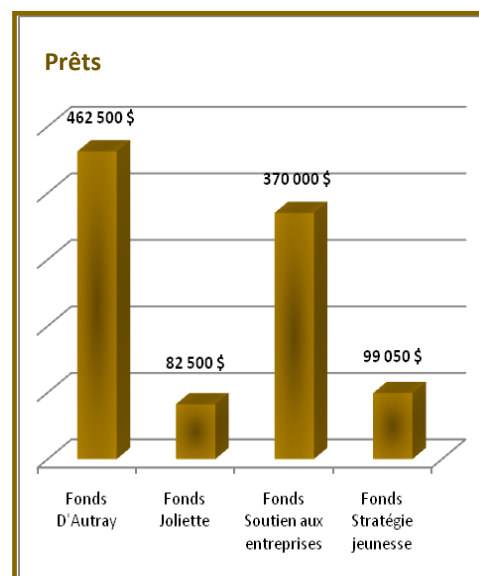
1.2. FONDS D'INVESTISSEMENT DE D'AUTRAY ET JOLIETTE ET FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les entreprises de D'Autray et de Joliette ont su relever d'énormes défis au plan financier et, la SADC était là pour appuyer leurs efforts. En effet, au cours de l'exercice 2009-2010, ce sont 168 promoteurs ou dirigeants d'entreprises qui ont été rencontrés par les agents de développement économique. Ceci s'est traduit par de l'aide financière, de l'aide technique, de l'accompagnement ou un suivi personnalisé. En intervenant en première ligne, la SADC a contribué à générer des investissements majeurs, elle a appuyé le développement économique, le maintien et la création d'emplois.

Les résultats obtenus en 2009-2010 démontrent le dynamisme et les efforts déployés pour aider les entreprises à traverser une année de turbulence économique. Par des investissements directs de 915 000 \$ via ses fonds d'investissement et le fonds de soutien aux entreprises, la SADC a appuyé 16 projets qui ont généré des investissements de 7 196 691 \$ dans le milieu. Ces projets ont permis la consolidation de 128 emplois et la création de 33.

1.3. FONDS STRATÉGIE JEUNESSE

Cette année, 9 jeunes de D'Autray ont bénéficié de cette aide permettant la création de 4 entreprises et l'expansion de 3 autres. Les prêts Stratégie jeunesse ont totalisé 99 050 \$ et l'investissement global pour la MRC de D'Autray a été de 292 762 \$. Ces interventions ont permis la création de 8 emplois et le maintien de 17.



1.4. FORMATIONS AUX ENTREPRENEURS

Pour une troisième année, en partenariat avec le CLE de Berthierville, le CLD de D'Autray et le MDEIE, la SADC a contribué à l'organisation de 3 ateliers-conférences, en plus d'y participer financièrement. Les sujets traités, au cours de l'année 2009-2010, ont été les suivants :

- L'attitude gagnante en affaires
- La préparation, la clef du succès
- Les bonnes personnes à la bonne place

L'attitude gagnante en affaires – Les participants ont pu bénéficier des informations de madame Lyne Boyle de Déficoncept. Des outils concrets à mettre en pratique en entreprise leur ont été apportés.

La préparation, la clef du succès - Présenté par monsieur Félix A. Laventure, de L'École de la vente professionnelle, a permis aux participants d'être conscientisés à des stratégies de prospection et de ciblage.

Les bonnes personnes à la bonne place - Présenté par madame Line Giroux, d'Alia Conseil, cet atelier a permis d'initier une réflexion sur les pratiques de gestion des compétences actuelles, autant sur le plan des forces que des opportunités d'amélioration.

Puisque la formation continue demeure un élément essentiel au développement des compétences des entrepreneurs, la SADC, en partenariat avec le CLD de D'Autray planifie des formations s'adressant aux entrepreneurs.

Ces formations visent à répondre aux besoins de la clientèle d'affaires du territoire de la MRC de D'Autray.

Au cours de la dernière année, les formations ont traité de :

- fiscalité;
- normes du travail;
- initiation à la comptabilité.

1.5. COMITÉ PRÉVENTION PETITES ENTREPRISES

Le comité « prévention petites entreprises de D'Autray » permet aux entreprises de petite taille de bénéficier de services d'assistance en gestion afin de les soutenir dans leur développement.

Ainsi, 6 entreprises ont débuté un *diagnostic 5 fonctions*, et ce, grâce au partenariat et à l'implication financière du CLE de Berthierville, du CLD de D'Autray, des entreprises participantes et de la SADC.



Il est avantageux pour un entrepreneur de bénéficier d'une aide professionnelle lui permettant d'obtenir un diagnostic de sa situation, de travailler avec l'aide d'un consultant vers des pistes de solution et ainsi mettre en application des conseils en gestion ou d'autres conseils liés à une problématique spécifique.

1.6. SERVICE D'AIDE TECHNIQUE AUX PME

L'aide technique aux PME se destine autant aux nouveaux entrepreneurs qu'aux plus expérimentés. Fournie par l'équipe de professionnels de la SADC, celle-ci se concrétise par le biais de diverses interventions, contribuant ainsi au maintien et à la création d'emplois.

La SADC est particulièrement fière des résultats d'entreprises ayant bénéficié de son support technique au cours des dernières années. Elles ont su redresser leur situation financière et ainsi contribuer au développement économique de la région. Ces actions sont difficilement chiffrables d'un point de vue économique, mais la survie de ces entreprises représente un gain considérable pour le développement local et l'emploi.

Plus de 240 suivis individuels et interventions ont été offerts aux entrepreneurs.

1.7. PROGRAMME DE STAGES DANS LES PETITES ENTREPRISES (PSPE)

Cette aide permet aux entrepreneurs d'utiliser les nouvelles technologies dans le marketing ou le développement de leur entreprise et d'offrir aux jeunes en région, des emplois intéressants dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

Les PME de moins de 500 employés sont admissibles au PSPE. Les projets valides concernent, par exemple : les stratégies de marketing web, le référencement, le réseautage social, la baladodiffusion, le blogage, la création de listes d'envoi, etc. Le financement d'Industrie Canada inclut 75% du salaire et avantages sociaux d'un étudiant, à partir du niveau postsecondaire.

Au cours de l'année 2009-2010, 5 stages dans les petites entreprises ont été offerts, et ce, pour une aide totale de 23 506 \$.



2. DÉVELOPPEMENT LOCAL

2.1. PRÉSENTATION

La SADC anime, initie, accompagne ou, prend en charge la réalisation de démarches collectives ou la concrétisation des projets. Elle agit au sein de dossiers structurants au sein de son territoire. Tel qu'elle le perçoit, un projet structurant porte une vision de développement et il est à l'origine de réalisations qui prendront forme à plus ou moins long terme.

Vous trouverez sous les catégories suivantes, les interventions de développement local réalisées au cours de l'année 2009-2010

2.2. ANIMATION DES MILIEUX

La SADC a supporté ou accompagné des démarches d'animation territoriale. Par ailleurs, elle a soutenu la réalisation de projets initiés, suite aux consultations dans le cadre du Pacte rural.

2.2.1. Démarche de revitalisation de Ville Saint-Gabriel

Le comité de revitalisation de Ville Saint-Gabriel a pour mission l'instauration et le soutien à la mise en place d'une démarche participative structurée dans un cadre qui tend vers l'application des notions de développement durable. Ce processus vise ainsi à identifier des initiatives aptes à résoudre différentes problématiques identifiées dans le milieu. Le comité est constitué principalement de représentants de la Chambre de commerce Brandon, du Comité industriel Brandon, de la Caisse populaire (CP) Brandon, du Comité local de développement social (CLDS) de D'Autray, de la SADC, du CLD, de la MRC, du Centre local de services communautaires (CLSC) et de Ville Saint-Gabriel.

Membre du comité de revitalisation de Ville Saint-Gabriel, au cours de la dernière année, la SADC a participé à l'élaboration d'un sondage, de même qu'à la réalisation du portrait de Ville Saint-Gabriel. À l'automne 2010, s'en suivra une consultation publique qui visera à connaître le point de vue des citoyens quant à leur appréciation du territoire en lien avec ses aspects environnementaux, culturels, sociaux et économiques.

2.2.2. Notre-Dame-de-Lourdes

Un dossier présentant l'historique de la démarche d'Agenda-21 local de la municipalité depuis 2001 a été élaboré afin de partager l'expérience de Notre-Dame-de-Lourdes avec les utilisateurs du site internet www.a21l.qc.ca.

La SADC a participé à des cueillettes d'information en vue de réaliser le diagnostic jeunesse.



2.2.3. Pacte rural de la MRC de D'Autray et de la MRC de Joliette

Le Pacte rural constitue la pièce maîtresse de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Il s'agit essentiellement d'une entente entre le gouvernement du Québec et les MRC en vue de soutenir et renforcer le développement des milieux ruraux.

Le Pacte rural permet au gouvernement et à la collectivité de joindre leurs forces pour agir, à long terme, de manière globale et cohérente sur le territoire rural en tenant compte de ses particularités, de ses forces et de son potentiel.

Les CLD, responsables de la mise en application du Pacte rural 2007-2014, réalisent des démarches consultatives au sein des municipalités des différents territoires. À cet égard, la SADC apporte un soutien à la préparation et à l'animation des rencontres citoyennes.

Au cours de l'année 2009-2010, dans la MRC de D'Autray, la SADC a apporté un soutien technique à l'élaboration et à la réalisation de projets initiés suite aux consultations effectuées dans le cadre du Pacte rural, dont celui du Centre de découverte de Berthier.

En ce qui concerne la MRC de Joliette, la SADC a participé à quelques animations, mais a été moins présente compte tenu de la mouvance du personnel.

2.3. INITIATIVES ET SUPPORT AUX ORGANISMES

Dans l'élaboration et la réalisation de leurs initiatives, des organismes du milieu ont bénéficié de l'expertise technique et/ou du support financier de la SADC.

2.3.1. Lanaupôle Fibres

Le projet Lanaupôle Fibres, en constante évolution, en est rendu à sa cinquième année. Rappelons que ce projet est issu de la problématique de la perte de la culture du tabac jaune au Québec, pratiquement exclusive dans la région de Lanaudière. La production du tabac représentait en 2000, des revenus agricoles totalisant 18,5 millions de dollars pour l'économie régionale et une masse salariale d'environ 9 millions de dollars.

De cette perte sont nées des opportunités. De fait, les terres arables utilisées à l'origine à la mono culture du tabac, aujourd'hui, se destinent à de nouveaux marchés.

Lanaupôle Fibres a pour mission de faire de Lanaudière un pôle de développement et d'accueil pour les entreprises spécialisées dans les applications bio-industrielles végétales en partenariat avec des entreprises, des producteurs de plantes à fibres, des prestataires et des scientifiques à la recherche de références opérationnelles et d'actions pour développer de nouveaux marchés, le tout, en réseau avec des partenaires canadiens et européens.

La première plante à fibres avec laquelle Lanaupôle Fibres travaille est le chanvre industriel. Le premier marché visé est la consommation humaine par la valorisation de la graine (huile, écalée, etc...). Le deuxième marché ciblé est le secteur industriel par la valorisation de la fibre et de la chènevotte.

Les propriétés physiques de ces constituantes sont très intéressantes. De plus, avec un consortium canadien, Lanaupôle Fibres a obtenu du Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles



d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, des sommes pour le développement de la connaissance et de produits reliés au chanvre et au lin.

Lanaupôle Fibres est constitué des représentants des 3 SADC de Lanaudière, de la Coop de production Lanaufibres constituée de producteurs de chanvre, de l'Institut de recherche en biotechnologie du Conseil national de recherches du Canada (IRB-CNRC), de 2 CLD, de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, de 2 MRC, d'un centre de recherche au niveau des plantes et d'entreprises privées. Finalement, le tout s'intègre dans un créneau Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) de Lanaudière au plan des bioproducts végétaux.

Lanaufibres, une coopérative de producteurs de chanvre, travaille de concert avec les intervenants sur les aspects de l'agriculture, de la recherche, de la transformation et du développement des marchés potentiels.

Au cours de l'année 2009-2010, Lanaupôle Fibres a bénéficié du soutien de la SADC pour l'élaboration et la présentation au MDEIE d'un plan d'affaires visant la mise en place d'une unité d'expérimentations.

En plus d'avoir reçu un soutien administratif constant tout au long de l'année, Lanaupôle Fibres a pu bénéficier de l'expertise en gestion de la SADC et de son support en comptabilité et secrétariat.

L'organisation du colloque régional portant sur le chanvre industriel, une initiative de Lanaupôle Fibres et de la Coop de production Lanaufibres, a sollicité un apport important de la SADC en ressources humaines et financières. Plus de 136 personnes se sont inscrites à ce colloque, qui regroupait les intervenants du secteur autour des thèmes de la production, de la transformation et de l'utilisation des plantes à fibres.

Ce colloque, en plus d'informer sur le potentiel du chanvre, a voulu contribuer à déterminer le plus grand nombre d'utilisateurs potentiels, connaître leurs besoins, et ce, par la mise en réseau des organismes et des différents intervenants. Visant l'interaction, de la production au marché, l'activité a permis de poursuivre la validation de l'intégration du chanvre généré localement dans différents marchés et produits, ou la substitution d'intrants par des produits du chanvre alimentaire et industriel au Québec.

Avec ce colloque, les organisateurs souhaitaient faire avancer la compréhension et les stratégies communes par la participation des acteurs des territoires et des secteurs qui y sont reliés. Ils voulaient aussi renforcer le leadership de la région lanaudoise dans ce secteur au Québec, lui permettant de poursuivre son positionnement dans l'est du Canada.

Au cours de cette journée, 14 conférences ont été présentées, et ce, en lien avec les 3 principaux thèmes abordés. Une visite au champ a également eu lieu en fin de journée. À titre de présentateurs et de conférenciers invités, notons les représentants des organismes et ministères suivants : Coop de production Lanaufibres, Les Engrais Lanaudière, CIEL, Lanaupôle Fibres, CNRC-IRB, CNRC-IMI, CTMP, OLÉOTEK, Mékinak Nature, CDBL, GoBloc, ArtCan Construction Chanvre et La Feuille verte.

La réalisation de ce colloque a été rendue possible grâce à la participation financière des 3 SADC de Lanaudière, de la Coop de production Lanaufibres, Les Engrais Lanaudière, de Profid'Or, de la CRÉ Lanaudière et du MAPAQ. Le contenu et les informations se trouvent, en majeure partie, sur le site www.lanaupole.com.



2.3.2. Espaces industriels dans D'Autray

La SADC a initié, au cours de l'année 2008, une démarche d'analyse visant la planification et l'évaluation des sites potentiels pour l'implantation de parcs industriels dans le corridor de l'autoroute 40.

Afin d'évaluer les étapes névralgiques de la démarche, la SADC, Berthierville et Sainte-Geneviève-de-Berthier ont procédé à l'embauche d'un aviseur légal. Celui-ci a proposé différentes structures administratives en fonction de la participation éventuelle des municipalités de la MRC, en plus de sensibiliser le comité à certaines étapes charnières de la démarche.

Les résultats d'une évaluation des capacités portantes des terrains seront déterminants dans l'évolution du dossier.

2.3.3. Goûtez Lanaudière

Goûtez Lanaudière se veut une campagne promotionnelle dont l'objectif principal est d'identifier les produits alimentaires qui sont issus de la région de Lanaudière. Lancée en juin 2008 par le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), cette campagne d'achat local rejoint plusieurs détaillants de la région qui profitent d'une visibilité. Un répertoire des entreprises participantes a été réalisé, accordant à chacune d'elles une page en couleur comportant un court texte de présentation, des photos des produits ainsi que leur logo.

Le projet a également contribué à mettre en place 6 bancs d'essais culinaires avec les produits de Lanaudière, en collaboration avec l'École hôtelière Barthélemy-Joliette

Au cours de la dernière année, la SADC a participé financièrement au projet Goûtez Lanaudière.

2.3.4. Goûtez le Québec – Fêtes gourmandes de Saint-Jacques

Goûtez le Québec – Fêtes gourmandes de Saint-Jacques vise à stimuler l'achat et la reconnaissance des produits régionaux en plus d'aider les producteurs de Lanaudière dans la mise en marché de leurs produits.

La participation des SADC de Lanaudière a permis de bénéficier d'expériences culinaires grâce à des chefs et animateurs.

Au cours de la dernière année, la SADC a participé financièrement à Goûtez le Québec – Fêtes gourmandes de Saint-Jacques.

2.3.5. Goûtez le Québec – Fêtes gourmandes de Charlevoix

Goûtez le Québec – Fêtes gourmandes de Charlevoix vise à stimuler l'achat et la reconnaissance des produits régionaux.

Dans Lanaudière, plus précisément, les SADC ont contribué avec le CDBL à mettre en évidence des entreprises agroalimentaires lanaudoises aux Fêtes gourmandes de Charlevoix. Un producteur en provenance du territoire a participé à l'événement.

Au cours de la dernière année, la SADC a participé financièrement à Goûtez le Québec – Fêtes gourmandes de Charlevoix.



2.3.6. L'Académie

Le comité de revitalisation de Ville Saint-Gabriel a apporté son appui à l'obtention du financement requis à la réalisation d'une étude de marché dans le cadre de la mise en place d'une école hôtelière à Ville Saint-Gabriel.

Nommé *Pavillon Brandon* de l'Académie d'hôtellerie et de tourisme de Lanaudière, le projet est porté par un promoteur privé en association avec le Centre multiservice de la Commission scolaire des Samares. Il s'agit d'un concept d'établissement à vocation récréotouristique et éducative localisé au cœur de Ville Saint-Gabriel. Le Pavillon Brandon vise à regrouper l'offre d'hébergement 4 étoiles, la restauration fine cuisine, une salle multifonctionnelle pouvant accueillir 150 personnes de même qu'une école hôtelière.

Les membres du comité de revitalisation de Ville Saint-Gabriel croyant fermement que le potentiel de marché d'un tel établissement mérite d'être évalué, ont demandé à la SADC de procéder à l'embauche d'une firme de consultants à cet effet.

L'objectif général du mandat confié aux experts, consistait à réaliser une étude de marché pour déterminer le potentiel d'implanter le Pavillon Brandon de l'Académie d'hôtellerie et de tourisme de Lanaudière à Ville Saint-Gabriel. L'étude portait sur les 4 composantes du concept : l'enseignement, le restaurant, l'hôtel et la salle multifonctionnelle. Déposée en août 2009, globalement, l'étude de marché démontre qu'il existe un certain besoin pour les 4 composantes du projet, besoin auquel le concept du Pavillon Brandon permettrait de bien répondre.

Avant d'aller de l'avant dans le projet, néanmoins, les consultants recommandent que le Centre multiservice des Samares procède à une analyse détaillée des coûts d'implantation de chaque composante du projet, ainsi qu'à une analyse de la rentabilité de leur fonctionnement. De plus, le Centre multiservice des Samares devra identifier tous les paramètres déterminants de chaque composante sur le plan des installations physiques.

Les partenaires financiers : CLD, SADC, Caisse populaire (CP) Brandon, Centre multiservice de la Commission scolaire des Samares (CSS) et promoteur privé.

2.3.7. Forum Social Lanaudois

Le Forum Social Lanaudois (FSL) a réuni en avril 2009 plus de 500 personnes, provenant de tous les horizons afin d'assister à près d'une centaine d'activités. L'événement a offert un espace public à tous les Lanaudois et à toutes les Lanaudoises pour échanger, débattre et réfléchir sur l'avenir de notre région. Le FSL a été l'occasion plus que jamais de faire les choses autrement, notamment en organisant une activité écoresponsable et en offrant des repas constitués des produits de notre région.

Lors du FSL, la SADC a présenté un atelier dont le thème était « La concertation au service de l'agriculture ». De plus, les SADC de Lanaudière, le CDBL et les représentants du FSL ont contribué à l'élaboration des menus pour l'événement, lesquels intégraient des produits régionaux, de même que la participation d'entreprises d'insertion sociale. La diffusion d'information relativement à ces entreprises agroalimentaires participantes fut par ailleurs encouragée.

La SADC a financièrement contribué à la réalisation de ce forum qui a su mettre à contribution des organismes d'insertion sociale et mettre en valeur les produits agroalimentaires régionaux.



2.3.8. Vieillir dans sa communauté

« Vieillir dans sa communauté rurale » est un projet élaboré en partenariat par le CLD de Joliette, le CLSC de Joliette et la SADC. Rappelons que ce projet émane d'une étude réalisée et déposée en 2007 par le Centre de santé et des services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL) afin de comprendre et freiner l'exode des personnes âgées des villages ruraux de la MRC de Joliette, notamment par la mise en place de services de proximité.

La SADC, au cours de la dernière année, a participé au comité de suivi du projet, et ce, avec le CLD, le CLSC et la MRC.

2.3.9. Transport de D'Autray

Au cours de la dernière année, la SADC a participé au comité consultatif de la MRC de D'Autray.

2.3.10. Synergie des sous-produits de D'Autray et de Joliette

Initié par le CLD l'Assomption, ce projet, dans une première étape, a consisté à répertorier les matières résiduelles des entreprises et à évaluer la possibilité de réutilisation par d'autres. Maintenant à l'échelle de Lanaudière, la démarche vise à obtenir des quantités de matières résiduelles significatives pour la réutilisation potentielle.

La SADC participe financièrement à cette étude dont les porteurs sont : le CLD de D'Autray et le CLD de Joliette.

2.3.11. Coopérative d'utilisation de main-d'oeuvre (CUMO) Lanaudière

Au cours de la dernière année, la SADC a contribué financièrement au projet de démarrage de la CUMO Lanaudière, une coopérative de producteurs agricoles ayant des besoins occasionnels d'ouvriers agricoles spécialisés. Plusieurs partenaires ont été impliqués dans sa mise en place, dont la CDRL, le MAPAQ, le CLD de Joliette et Desjardins.

2.4. DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Initiant et appuyant la mise en œuvre d'initiatives structurantes, la SADC a contribué au développement et à la valorisation des attraits touristiques du territoire.

2.4.1. Centre de découverte de Berthier

La Pépinière forestière de Berthier, reconnue mondialement pour son centre de semences, possède les caractéristiques et les éléments lui permettant de participer à l'offre touristique régionale et de devenir un attrait majeur.

La SADC croit que l'implantation d'un centre d'interprétation à la Pépinière forestière de Berthier possède un potentiel non négligeable. La SADC a donc coordonné la réalisation d'une étude de faisabilité du projet d'implantation « Centre d'interprétation à la Pépinière forestière de Berthier » maintenant nommé « Centre de découverte de Berthier ».



Les conclusions de l'étude déposée en août 2006 confirmant le potentiel du site de la Pépinière forestière de Berthier et permettant de concevoir un produit d'appel viable financièrement, les membres du conseil d'administration de l'AFL ont résolu de s'associer à la SADC dans la prise en charge des démarches menant à la concrétisation du « Centre de découverte de Berthier ».

Au cours de la dernière année, l'AFL a bénéficié d'un accompagnement substantiel de la SADC dans ses démarches d'obtention de financement du volet éducatif du Centre de découverte de Berthier. Ceci permettra, dès l'été 2010, d'embaucher un chargé de projet et de débiter les visites industrielles de la Pépinière forestière de Berthier.

L'AFL offre déjà un choix de 16 ateliers pédagogiques à sa clientèle scolaire. Ces ateliers seront proposés aux groupes qui souhaitent bonifier leur visite.

2.4.2. Circuit cyclable des îles de Berthier

Porté par la Société de Récréotourisme Pôle Berthier (SRPB), initié et réalisé par la SADC, le Circuit cyclable des îles des Berthier représente un bien collectif précieux, fruit de la collaboration de 6 municipalités du pôle Berthier et de la municipalité de Maskinongé.

Sillonnant Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Barthélemy, Maskinongé, Saint-Cuthbert, Sainte-Geneviève-de-Berthier et Berthierville, le parcours offre aux adeptes du vélo 80 kilomètres de randonnée à travers campagnes et villages de la région. Il permet également à près de 2000 cyclistes par année d'emprunter la navette fluviale *La Traverse des îles* entre La Visitation-de-l'Île-Dupas et Saint-Barthélemy. Une dizaine d'expéditions par année sont par ailleurs organisées, amenant ainsi les passagers à découvrir l'archipel du Lac Saint-Pierre, son histoire et ses particularités.

La réussite de ce projet est intimement liée à la contribution de la Marina Chenal du Nord à Saint-Barthélemy qui met ses quais d'embarquement à la disposition des cyclistes, à l'implication des nombreux bénévoles et commanditaires de même qu'à l'excellent travail du personnel. Leur apport demeure indispensable et l'ampleur du travail investi, colossale.

Les partenaires financiers à la concrétisation du projet évalué à ce jour à 150 000 \$ sont : DÉC, SADC, Hydro-Québec, Emploi-Québec, Service Canada, CP de Berthier-et-des-îles, CP Dusablé, Ville de Berthierville, municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola, municipalité de La Visitation-de-l'Île-Dupas, municipalité de Saint-Barthélemy, municipalité de Saint-Cuthbert, municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, EBI, Olymel, Marché Croisetière Berthier, A. Richard, Automobiles Paillé, Papiers CCT, Cascades, Pharmacie Jean Coutu, Savico et Musée Gilles Villeneuve.

Au cours de l'année 2009-2010, la SADC a débuté le transfert des activités de coordination du Circuit cyclable des îles de Berthier au Musée Gilles-Villeneuve. La SADC et le Musée Gilles-Villeneuve ont donc, en collaboration, effectué l'ensemble des démarches visant le financement de la saison estivale 2010, la promotion, l'embauche du personnel de même que l'obtention des permis requis aux opérations du bateau passeur.

2.4.3. Village-relais

Un village-relais se veut une halte visant 4 objectifs principaux :



- Accroître la sécurité des usagers de la route en leur offrant des lieux d'arrêts accessibles en tout temps.
- Offrir une diversité de services et une qualité d'accueil.
- Inciter à l'amélioration physique des lieux et bâtiments et à leur mise en valeur touristique.
- Apporter un soutien au développement local et régional.

Berthierville posa officiellement sa candidature au programme de reconnaissance des villages-relais du gouvernement québécois en janvier 2008. La ville décida de mandater la Chambre de commerce Berthier/D'Autray en collaboration avec le Musée Gilles-Villeneuve pour produire une étude nécessaire à l'obtention de ce titre. Cette étude confirme la situation géographique enviable de Berthierville, permettant le développement et la mise en valeur des nombreuses facettes du volet touristique de la région.

Au cours de l'année 2009-2010, Berthierville a reçu l'accréditation Village-relais du ministère des Transports du Québec. Cette accréditation signifie qu'il est possible pour le voyageur, en tout temps, de trouver à Berthierville des services de base en restauration, essence, dépannage mécanique, alimentation, hébergement, services bancaires, téléphonie, information et signalisation, stationnement, installations sanitaires, dispositif de réception des eaux usées des véhicules récréatifs. La SADC fait partie du comité détenant le mandat d'assurer le suivi du plan d'action et de surveiller le maintien des services obligatoires.

2.5. PROJETS JEUNESSE ET ACCOMPAGNEMENT

La SADC a initié et réalisé des projets visant à contribuer à l'insertion des jeunes dans leur communauté, en plus de collaborer à des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

2.5.1. Les petits emplois

Porté par la Maison des jeunes, le projet « Les petits emplois » dont la concrétisation est prévue pour le printemps 2010, s'inscrit non seulement dans une perspective de prévention du décrochage scolaire, mais également dans une mise en action encadrée de façon à favoriser l'apprentissage et la connaissance de soi, et ultimement, une insertion sociale adéquate et une participation active dans la communauté.

Par le biais d'une plateforme informatique, des jeunes âgés de 12 à 17 ans pourront offrir leurs services (généralement pour de menus travaux), et les résidents pourront afficher leurs demandes.

Au cours de l'année 2009-2010, la SADC, en collaboration avec le CLSC, la Ville de Lavaltrie et le CJE, a accompagné le Relais jeunesse de Lavaltrie dans le développement, l'obtention de financement et la mise en place du réseau « Les petits emplois ». La concrétisation du projet a été rendue possible grâce au soutien financier du Pacte rural, de la Ville de Lavaltrie et de la Caisse populaire Desjardins de Lavaltrie.

2.5.2. L'Expédition

Le projet l'Expédition est un projet porté par le CJE avec la collaboration de la SADC.

Ce projet ayant débuté le 22 mars 2010, vise à permettre à 10 jeunes âgés de 16 à 30 ans, de vivre une expérience de travail d'une durée de 32 semaines reliée à la mise en valeur du Circuit cyclable des îles de Berthier. Ce projet s'inscrit dans un continuum de services offerts à des jeunes éloignés du marché du travail, majoritairement non diplômés et pour lesquels les activités proposées visent à les mettre en action et à les amener à vivre une étape préliminaire à l'insertion sociale. Le projet se déroule dans un contexte



d'alternance d'animations de groupe pour développer des compétences génériques et de connaissances techniques et mises en pratique.

Les travaux se réalisent à 3 endroits sur le Circuit cyclable des îles de Berthier, soit : à Saint-Cuthbert, Saint-Ignace-de-Loyola et Saint-Barthélemy. Les travaux comportent la production de boîtes à fleurs, de bancs, de chaises, de tables à pique-nique, de supports à vélo, d'aménagement paysager, etc. Pour ce faire, un formateur technique du Centre multiservice des Samares enseigne aux jeunes participants les notions de base de menuiserie et d'horticulture. La concrétisation du projet L'Expédition requiert l'implication de plusieurs partenaires financiers. De fait, Service Canada contribue financièrement pour la majeure partie en défrayant les coûts liés à l'embauche d'un coordonnateur et aux allocations destinées aux 10 participants. Le CLE de Berthierville défraye, quant à lui, les coûts liés à l'embauche d'un intervenant psychosocial à temps plein qui supporte le coordonnateur du projet dans la réalisation de son mandat. Pour sa part, le Centre multiservice des Samares assume les frais d'une ressource spécialisée, soit un intervenant d'activités techniques qui fait équipe avec le coordonnateur et l'intervenant psychosocial.

Au cours de l'année 2009-2010, la SADC, en collaboration avec le CJE a élaboré le projet L'Expédition. Plus spécifiquement, la SADC a effectué l'ensemble des démarches requises auprès des 3 municipalités concernées dans le but d'obtenir leur adhésion de même que leur support financier.

2.6. CONCERTATION ET COMITÉS

La SADC a assuré une participation active au sein de plusieurs comités. Elle a également participé à divers événements organisés par des partenaires du milieu.

2.6.1. Comité local de développement social (CLDS) de D'Autray

Les CLDS de D'Autray et de Joliette sont composés d'acteurs du milieu social et communautaire. Ces comités, entre autres, échangent et prennent position quant aux diverses problématiques du territoire, en plus de contribuer à la réalisation de projets de développement.

La SADC a participé aux différentes rencontres du CLDS de D'Autray.

2.6.2. Réseau d'animation en développement durable Lanaudière (RADDL)

Le RADDL est composé d'acteurs de développement local et régional qui souhaitent se doter d'un mode d'accompagnement des démarches en développement durable.

Au cours de la dernière année, la SADC a participé à des séances de formation en développement local et régional incluant les notions du développement durable, dispensées par le RADDL. Celles-ci se destinaient aux intervenants du milieu, dont les agents de développement des SADC et les personnes souhaitant accompagner des démarches d'animation en développement durable.

2.6.3. Activités de réseautage

La SADC assure une participation active au sein de plusieurs comités. Elle participe à divers événements organisés par les partenaires du milieu.



La SADC a maintenu ses activités de réseautage et de relations publiques auprès de différents regroupements locaux et régionaux afin d'être à l'affût, et même partie prenante, de différents projets de développement dans la MRC de D'Autray et la MRC de Joliette.

Dans le but de favoriser le réseautage des commerces et entreprises de D'Autray et de Joliette, la SADC participe à l'organisation de différentes activités de la Chambre de commerce du Grand Joliette et de la Chambre de commerce Berthier/D'Autray.

La SADC fait partie du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Berthier/D'Autray et participe aux différentes activités organisées par les chambres de commerce.

La SADC siège également à Lanaudière économique et à la CDRL.

2.6.4. Présentation de l'étude « Le marché du travail de la MRC de D'Autray »

En novembre 2009, la SADC et Emploi-Québec ont rassemblé les acteurs socio-économiques du milieu afin de procéder à la présentation des résultats de l'étude « Le marché du travail de la MRC de D'Autray ».

Près de 40 personnes ont participé à cette rencontre.

2.6.5. Table des acteurs socio-économiques de D'Autray

Suite à une rencontre des acteurs socio-économiques de D'Autray le 12 mars 2009 concernant l'état de situation de la desserte des services de la santé dans la MRC de D'Autray, une démarche a été entreprise auprès du Dr. Jean-Claude Berlinguet, représentant de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière (ASSSL). Ceci visait à trouver réponse à certains questionnements des membres de la Table.

La SADC a donc rencontré le Dr. Jean-Claude Berlinguet le 9 octobre 2009. Un compte-rendu des échanges a, par la suite été produit à l'attention des membres de la Table des acteurs socio-économiques de D'Autray.

2.6.6. Table des intervenants du milieu

Le comité des intervenants ruraux de la MRC de Joliette est composé de représentants du CLD, du CLSC et du CJE. Ce comité vise à faire le point sur différents dossiers concernant le développement des municipalités rurales de la MRC. Ce comité élabore et effectue également le suivi des plans de développement durable de chacune des municipalités visées.

La SADC a participé, au cours de la dernière année, à quelques comités de coordination des démarches du Pacte rural dans la MRC de Joliette.

2.6.7. Comité « Développement durable »

En 2007, la SADC a élaboré une planification pluriannuelle, laquelle a consisté à développer un portrait de la situation socio-économique du milieu afin de diriger les efforts de la SADC vers des projets structurants, des secteurs à potentiel de croissance, la consolidation ou la diversification de sa base économique, et ce, en étant à l'écoute des besoins collectifs et communautaires. Cette démarche a exigé une attitude positive et dynamique ainsi qu'une capacité de s'ajuster aux changements. La SADC a produit cette planification pluriannuelle pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010, dans le cadre de la signature de l'entente la liant à DÉC.



Afin d'établir cette planification, la SADC s'est donnée une démarche en 3 temps. Elle a d'abord réalisé un bref portrait de son organisation et des 2 territoires visés par ses interventions, soit les MRC de D'Autray et de Joliette. Puis, lors de rencontres de travail, ses administrateurs ont pris connaissance des portraits, les ont bonifiés, ont identifié les facteurs affectant le développement des 2 territoires desservis ainsi que les forces et fragilités de l'organisation.

Étant donné sa mission qui consiste à favoriser et soutenir le développement social et économique par la mise sur pied et la réalisation de projets améliorant l'emploi et la qualité de vie, et dans le but de travailler à la réalisation de sa vision d'avenir, la SADC a décidé d'axer ses travaux des prochaines années sur les priorités suivantes :

- Se doter d'une compréhension commune des valeurs et principes du « développement durable ».
- Favoriser et soutenir des projets de « développement durable » au sein des entreprises et de la collectivité.
- Informer et sensibiliser les décideurs, les entrepreneurs et les citoyens quant aux principes et valeurs du « développement durable ».

Au cours de l'année 2009-2010, le comité « Développement durable » a élaboré une politique de développement durable. Cette politique a été adoptée au conseil d'administration de la SADC le 20 février 2010. Cette politique vise à assurer une compréhension et une approche communes du développement durable dans toute l'organisation, voire dans ses activités internes et externes ainsi qu'auprès des administrateurs, employés, membres et clients. Ainsi, elle teintera la planification pluriannuelle et les plans d'action de la SADC. De façon plus détaillée et dans une perspective d'amélioration continue, la politique de développement durable va guider la SADC dans ses interventions auprès des collectivités, des entreprises et dans ses activités internes afin d'agir en citoyens responsables et respectueux des valeurs et pratiques de développement durable. Également, la politique comporte certains engagements pour chacune des parties prenantes dans leurs champs de compétences.

2.6.8. AGIR Maskinongé

La Politique nationale de l'eau désigne comme prioritaires, au Québec, 33 cours d'eau pour lesquels il existe des problématiques d'assainissement et des conflits d'usage, et prévoit la mise en place d'organismes pour la gestion intégrée de l'eau.

L'Association pour la gestion intégrée de la rivière (AGIR) Maskinongé a su développer une solidarité et une volonté d'action qui laissent présager la mise en œuvre d'initiatives de plus en plus nombreuses visant l'amélioration de la qualité de l'eau sur l'ensemble du territoire du bassin versant de la rivière Maskinongé.

AGIR Maskinongé, dont le président du conseil d'administration est le représentant de la SADC, privilégie un modèle de gouvernance basé sur la participation citoyenne en tant que véritable outil de changement face aux différentes problématiques environnementales qui compromettent la qualité de vie des personnes et le développement des régions.

AGIR Maskinongé est l'un des 33 organismes de bassin versant désignés par la Politique nationale de l'eau. Il est chargé d'implanter la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du territoire hydro-graphique de la rivière Maskinongé en élaborant et en mettant en œuvre un plan directeur de l'eau.

Le représentant de la SADC, au cours de la dernière année, a assumé la présidence du conseil d'administration de l'organisme AGIR Maskinongé.



2.6.9. Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre (RMBLSP)

La Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre (RMBLSP) est née en 2000 du besoin de commercialiser de façon regroupée les attraits, les activités et l'hébergement sur le territoire des 6 MRC autour du Lac Saint-Pierre. La Coopérative a pris la relève des 3 bénévoles qui ont réalisé et déposé la demande d'accréditation pour que le Lac Saint-Pierre soit reconnu réserve de biosphère par l'UNESCO.

Un plan directeur a par la suite été réalisé, jetant ainsi les bases de relation entre les différents partenaires locaux, régionaux et nationaux, et énonçant une vision du développement en accord avec les principes du développement durable. Un forum a aussi été réalisé en 2003, 7 enjeux ont été priorisés et 3 commissions ont été mises en place : conservation, développement et recherche/éducation.

La Coopérative de solidarité de la RMBLSP est composée de 3 types de membres : utilisateurs, travailleurs et de soutien. Les mandats de la coopérative sont : la mise en marché de l'écotourisme et du tourisme culinaire au Lac Saint-Pierre, l'organisation, la vente et les réservations de forfaits, le développement de produits écotouristiques, et le suivi et l'application des fonctions de la réserve de la biosphère.

Au cours de la dernière année, un membre de la SADC a siégé au conseil d'administration de la coopérative de la biosphère du Lac-Saint-Pierre à titre de représentant des SADC du territoire de la RMBLSP. En cours de mandat, celui-ci s'étant vu attribuer le titre de président de la Commission Eau au sein de cette même coopérative, le directeur de la SADC Nicolet-Bécancour y représente dorénavant les SADC.

2.6.10. Table Jeunesse, éducation, main-d'œuvre (JEMO)

Suite au forum sur le développement social dans la MRC de D'Autray, la Table des intervenants jeunesse d'Autray voit le jour en 1998, et ce, grâce à l'initiative de plusieurs organismes du territoire.

Dans le cadre d'une planification stratégique de la MRC de D'Autray, des comités sectoriels ont été consultés, dont un comité « Jeunesse, éducation, main-d'œuvre ». La majorité des intervenants siégeaient au comité sectoriel « Jeunesse, éducation, main-d'œuvre » de même qu'à la Table des intervenants jeunesse d'Autray. L'arrimage des 2 instances permettra, en 2001, la création de la Table Jeunesse, éducation, main-d'œuvre (JEMO).

Depuis 2001, les membres de la Table JEMO sont unanimes quant à l'importance de prévenir le décrochage scolaire et de valoriser la formation dans la MRC de D'Autray en travaillant ensemble à la mise sur pied d'actions concrètes.

Créé au printemps 2003, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) regroupe et mobilise les acteurs institutionnels et communautaires de la région. Depuis sa fondation, la Table JEMO est reconnue comme l'un des 6 comités locaux de prévention à l'abandon scolaire dit « comités PAS ». Ceux-ci œuvrent, chacun dans leur MRC, à soutenir les jeunes et leurs parents dans leur parcours vers la réussite scolaire.

Par le passé, plusieurs activités ont été réalisées conjointement avec le milieu scolaire et les membres de la Table JEMO afin de stimuler les jeunes à persévérer et à explorer des avenues professionnelles.



Au cours de l'année 2009-2010, la SADC a participé à la Table JEMO de la MRC de D'Autray. Les échanges entre les intervenants ont permis, entre autres, d'alimenter et supporter la mise en place d'initiatives pour le développement du lien famille/école favorisant la réussite scolaire.

2.6.11. Marathon de l'emploi

Les CJE des 6 MRC de la région de Lanaudière, depuis 2001, organisent le Marathon de l'emploi. Cet événement consiste pour les chercheurs d'emploi à visiter les entreprises de leur région dans le but de dénicher des propositions de travail non affichées. Ils sont regroupés en plusieurs équipes de 3 personnes avec l'aide de parrains ou de marraines. Les offres d'emploi dénichées sont exclusivement réservées aux participants pour une période de 3 semaines. Par la suite, celles non comblées sont rendues disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec.

Au cours de l'année 2009-2010, pour la huitième édition, dans D'Autray, 19 personnes ont participé à titre de marathonien. Ils ont visité 227 entreprises et amassé 54 offres d'emploi. Dans Joliette, 48 personnes ont participé comme marathonien. Ils ont visité 666 entreprises et amassé 276 offres d'emploi. Au cours de la dernière année, la SADC, en plus de contribuer financièrement au Marathon de l'emploi, a assuré une participation des agents de développement à titre de parrain et marraine à l'événement.

2.6.12. Place aux jeunes

« Place aux jeunes » s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 35 ans, diplômés ou futurs diplômés de niveau professionnel, collégial ou universitaire qui désirent relever de nouveaux défis et connaître leur région. Les activités de « Place aux jeunes » permettent de développer un réseau de contacts, de découvrir les facettes positives de leur coin de pays pour entrevoir la possibilité de réaliser leurs rêves dans leur région.

Au cours de l'année 2009-2010, 2 fins de semaines d'activités ont été organisées par l'agente de migration Place aux jeunes/Desjardins de la MRC de D'Autray. Des membres de l'équipe de la SADC ont participé aux activités de « Place aux jeunes. »



BILAN FINANCIER

Je vous présente avec plaisir le bilan financier de l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

Une fois de plus, la SADC a utilisé de façon optimum la totalité des sommes allouées pour ses actions. Les entrées de fonds sont parvenues de différentes sources. Nous avons reçu, entre autres, pour le Fonds d'administration de D'Autray et les initiatives spéciales de la Société un montant de 375 459 \$, un montant de 70 000 \$ pour le Fonds d'administration de Joliette et un montant de 82 000 \$ pour le Fonds d'administration Stratégie jeunesse et les Initiatives locales réalisées par des tiers.

Concernant la rentabilité de nos fonds d'investissement, les résultats nets globaux pour l'exercice 2009-2010 ont totalisé une perte nette de 18 192 \$, comparativement à un profit net de 128 121 \$ pour l'exercice précédent.

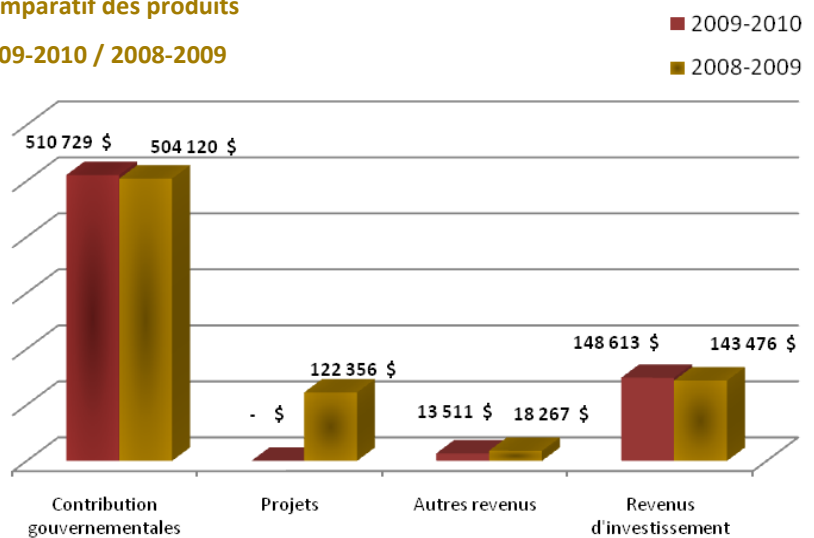
La trésorière,



Claire Tellier

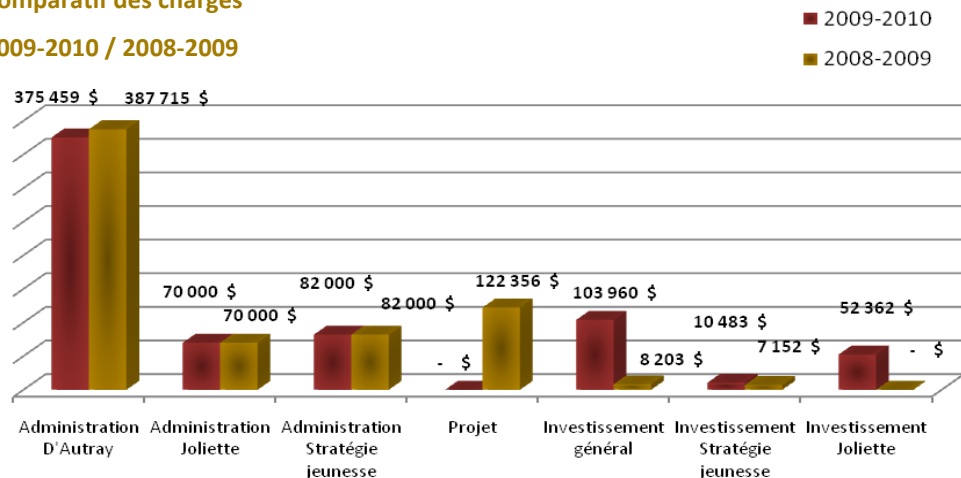
Comparatif des produits

2009-2010 / 2008-2009



Comparatif des charges

2009-2010 / 2008-2009



LISTE DES ACRONYMES

ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement
AFL	Association forestière de Lanaudière
CDBL	Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
CDRL	Coopérative de développement régional de Lanaudière
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CLD	Centre local de développement
CLDS	Comité local de développement social
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CP	Caisse populaire
CRÉ	Conférence régionale des élus
CREVALE	Comité régional pour la valorisation de l'éducation
CSS	Commission scolaire des Samares
CSSSNL	Centre de santé et des services sociaux du Nord de Lanaudière
CTMP	Centre de technologie minérale et de plasturgie
CUMO	Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre
DÉC	Développement économique Canada
IRB-CNRC	l'Institut de recherche en biotechnologie du Conseil national de recherches du Canada
JEMO	Jeunesse, éducation, main-d'oeuvre
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MRC	Municipalité régionale de comté
RADDL	Réseau d'animation en développement durable de Lanaudière
RMBLSP	Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
SRPB	Société de Récréotourisme Pôle Berthier

